

VENTILATEUR AXIAL DE GAINÉ Type TUB



Notice d'utilisation

Avertissements avant l'installation

NE PAS INSTALLER LE VENTILATEUR SANS AVOIR LU AUPARAVANT CES INSTRUCTIONS. CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS POUR POUVOIR LES CONSULTER ULTÉRIEUREMENT LORS DE FUTURES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN OU DE MANIPULATION DE L'APPAREIL.

CONFORMITÉ CE ET BON USAGE DU VENTILATEUR

Ventilateurs produits conformément à la directive de sécurité (MACHINES) 2006/42/ CE , 2004/10/CE (compatibilité électromagnétique) et à la directive de sécurité relative aux appareils à faible tension 2006/95/ CE, chaque gamme en particulier étant conforme également à d'autres directives et normes imposées de manière plus spécifique.

Normes : UNE-EN ISO 12100-1, UNE-EN ISO 12100-2, EN ISO 13857, ISO 13852, UNE 100250 (ISO 12499), ISO 3744 , ISO 1940-1 , ISO 10816-1

Construction

Gamme de 7 ventilateurs de diamètres de 100 à 315 avec boîte à borne externe. Débit de 20 m³/h à 1 500 m³/h. Température de travail de -20 à +55°C.

Coque externe en tôle galvanisée. Turbine en platique ABC sur les modèles de diamètres 100 à 150 et en tôle galvanisé sur les modèles de diamètres supérieurs.

Moteur asynchrone à rotor externe, IP44, classe F (DIN 40.050 h1). Tension 230 V - 50 Hz

Applications

Ventilateur prévu pour une installation en ligne, avec gaine de ventilation : Ventilation de toilettes, salle de bain, cuisine, boutique et petite application d'extraction. NE PAS UTILISER N SITUATION DANGEREUSE (GAZ EXPLOSIF, HAUTES TEMPERATURES....)

Transport et stockage

Les transporteurs et les intermédiaires ayant intervenu à la fois au cours du transport comme lors du stockage du ventilateur jusqu'à sa livraison finale seront responsables des dommages pouvant être causés à l'appareil pendant le transport et/ou le stockage. Toutes les démarches nécessaires visant à traiter et à assumer auprès du client final ce type de dommages provoqués et non couverts par la garantie du fabricant, seront de leur ressort.

Des coups ou des secousses peuvent occasionner des dommages au niveau des composants les plus sensibles du ventilateur comme les roulements, les moteurs ou bien les pièces rotatives (turbines et hélices) (ces éléments pouvant être bloqués ou déformés et, par conséquent, déséquilibrés).

Pendant le stockage de l'appareil jusqu'au moment de son installation, ce dernier doit être protégé contre l'agression des agents extérieurs comme : la poussière, la pluie, les rayons ultraviolets (exposition directe au soleil), une humidité ambiante élevée ainsi que tout brusque changement de température. Ces facteurs adverses constituent les principales causes de détérioration accélérée du ventilateur car ils peuvent provoquer de sérieux dommages par oxydation des composants et par la détérioration des peintures.

Contrôles qualité

FONCTIONNEMENT: Avant leur livraison, absolument tous les ventilateurs font l'objet d'un test de sécurité électrique et d'un test de fonctionnement. Par conséquent, si l'appareil n'a pas été endommagé pendant le transport, et s'il est correctement installé en respectant les présentes instructions, le bon fonctionnement de l'appareil sera assuré sans problème.

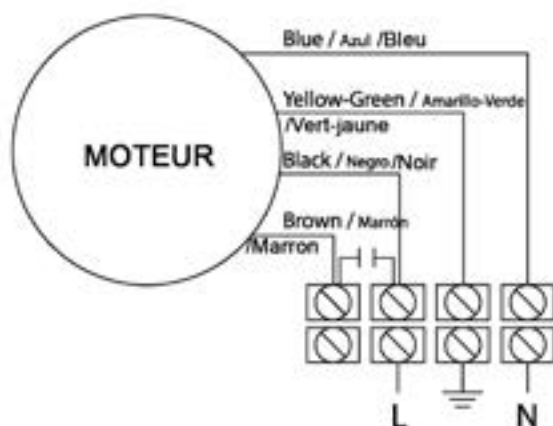
ÉQUILIBRAGE : L'élément rotatif, l'hélice du ventilateur, a été équilibré dynamiquement avec un déséquilibre résiduel qui ne dépasse pas les tolérances établies par les normes ISO1940-1 et ISO10816-1, ou les normes de qualité Q 2,5 ou Q 6,3 selon les modèles.

Dans tous les cas, il est recommandé de vérifier l'appareil avant de l'installer en faisant tourner cet élément à l'aide de la main afin de contrôler qu'il ne frotte pas et qu'il ne présente aucun impact ni déformation suite au transport. **N'installez pas le ventilateur et ne le faites pas démarrer si vous observez toute imperfection; consultez dans ce cas notre service de support technique.**

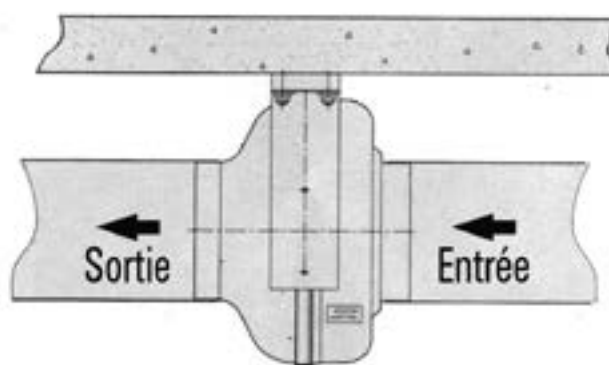
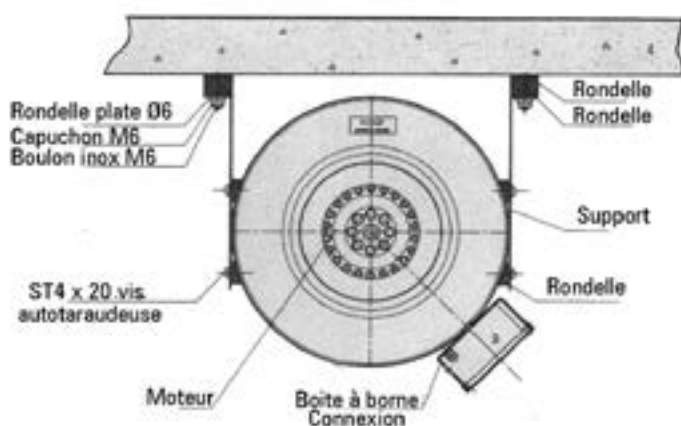
Garantie

La garantie ne couvre pas les dommages, imperfections ou pannes éventuelles provoquées au niveau du ventilateur comme sur les tierces personnes en cas de mauvaise utilisation de l'appareil, ni en cas d'usure normale, de surcharge ou de manipulation de ce dernier par du personnel non agréé par le constructeur. L'obligation assumée par cette garantie se limite à la substitution des éléments considérés défectueux après une inspection effectuée par nos experts. L'entretien, les possibles modifications d'ajustage et les opérations de réparation du ventilateur devront toujours être effectués par des spécialistes dûment qualifiés. Pendant la période de garantie de l'appareil, les réparations ne pourront être effectuées qu'avec l'autorisation préalable du constructeur ou revendeur, dans des ateliers et par du personnel agréés. LE REVENDEUR DÉCIDERA TOUJOURS DU LIEU DE RÉPARATION DES APPAREILS SOUS GARANTIE ET DES TRANSPORTEURS ENGAGÉS POUR L'ACHEMINEMENT DE CES DERNIERS SI CELA S'AVÈRE NÉCESSAIRE. CETTE GARANTIE NE COUVRE PAS LE TRANSPORT DE PETITS APPAREILS JUSQU'AU SERVICE TECHNIQUE AGRÉÉ.

Installation et mise en marche du ventilateur



Pour chaque ventilateur, un schéma de branchement situé à l'intérieur du boîtier de connexions est fourni. Le branchement du câble d'alimentation doit avoir lieu uniquement à l'intérieur du boîtier de connexions du moteur ou du ventilateur. Il est essentiel que les lignes d'alimentation et les autres composants utilisés sur l'installation soient conformes aux normes en vigueur relatives aux installations industrielles (Règlement électrique à faible tension), en utilisant par conséquent les systèmes de protection adaptés à la puissance de l'appareil (garde-moteur, protection différentielle, limiteur de ligne et prise à la terre).



1. Avant de connecter le ventilateur, faites le tourner à la main, pour vérifier que l'axe n'est pas bloqué et tourne facilement.
2. Connectez le ventilateur et contrôlez que la rotation est conforme au sens indiqué.
3. Ce ventilateur est conçu pour une installation en gaine. L'intensité doit être mesuré lors de la première connexion, vérifiez qu'elle ne dépasse pas le courant nominal indiqué sur la plaque du ventilateur.

Entretien du ventilateur, surveillance générale

Il est recommandé de procéder à une vérification complète du ventilateur et de l'installation après les 24 premières heures de fonctionnement, en le débranchant du réseau électrique afin d'éviter tout accident éventuel. Dans les installations où le ventilateur ne fonctionne généralement pas, inspectez périodiquement le ventilateur tous les 6 mois.

CONSIDÉRATIONS À PRENDRE EN COMPTE POUR LA VÉRIFICATION : aspects à prendre en compte lors de la vérification pour garantir un bon fonctionnement du ventilateur :

1. Le fonctionnement du ventilateur doit s'effectuer en douceur et sans vibrations.
2. La consommation d'ampères « $I_a(A)$ » mesurée à l'aide d'un ampèremètre ou d'un testeur ne doit jamais dépasser la consommation nominale « $I_n(A)$ » figurant sur la plaque de caractéristiques du moteur.
3. On vérifiera que tous les éléments maintenus par des vis sont en bon état et ne sont pas desserrés.
4. Dans le cadre d'applications où les ventilateurs traitent des gaz à haute teneur en poussière ou en graisse, ces particules adhèrent aux pales de manière inégale ce qui peut provoquer un déséquilibre de la turbine ou de l'hélice, entraînant par conséquent une détérioration des roulements. Des nettoyages périodiques doivent donc être assurés au niveau des éléments en rotation, en profitant des arrêts de l'installation, et chaque fois que le ventilateur donne des signes de vibrations ou de mauvais fonctionnement. EVITER les accumulations de poussière, graisse....C'est la principale cause des incendies et de leur propagation.